



HAL
open science

La scolarisation est-elle toujours le mode dominant de socialisation ?

Mathias Millet

► **To cite this version:**

Mathias Millet. La scolarisation est-elle toujours le mode dominant de socialisation ?. Serge Paugam. 50 questions de sociologie, PUF, pp.393-400, 2020, 978-2-13-082067-3. hal-03027062

HAL Id: hal-03027062

<https://hal.science/hal-03027062>

Submitted on 28 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La scolarisation reste-t-elle le mode dominant de socialisation ?

Dans nos sociétés, l'école est devenue incontournable. Cela est si vrai que ce ne sont plus seulement les enfants qui sont concernés par elle, mais aussi les adultes, incités à se former tout au long de la vie, à valider leurs acquis d'expériences et placés dans tout un tas de contextes qui rappellent l'école. Pourtant, l'école et son mode de socialisation semblent sans cesse remis en cause. Ils seraient mal adaptés à certains enjeux comme l'insertion ou la professionnalisation ; ils manqueraient d'ouverture à l'esprit d'entreprendre ; ils seraient défailants à l'égard des objectifs d'égalité. En réponse, se développent des manières d'apprendre et de se former qui se veulent alternatives. Que penser de ces mouvements en apparence contradictoires ? Attestent-ils d'un repli du mode de socialisation scolaire ou au contraire de son extension ? La première partie de ce texte revient sur l'invention de ce mode scolaire de socialisation, historiquement si spécifique. La seconde insiste sur la domination actuelle de ce mode scolaire qui, loin de s'arrêter aux portes de l'institution scolaire, en est venu à constituer la norme socialisatrice de nos sociétés, transversale à de nombreux secteurs. Enfin, la dernière partie montre comment cette domination est à l'origine d'une contestation de plus en plus répandue du monopole de l'école sur la socialisation scolaire, celle-ci soulignant finalement moins un recul du mode scolaire que sa généralisation.

L'invention d'un mode scolaire de socialisation

Le mode scolaire de socialisation qui s'invente dans les sociétés européennes du XVI^e siècle s'est progressivement imposé sur l'ancien mode de socialisation par « apprentissage » qui prévalait au Moyen-Âge (Ariès, 1973). Celui-ci est alors une formation non pédagogique, sur le tas, par immersion et *mimesis*, appuyée sur le mélange des âges. Il s'oppose radicalement à la socialisation scolaire qui viendra après lui. Les enfants se forment en participant aux activités des adultes. Il ne repose pas sur une organisation méthodique des savoirs à transmettre. Tout autre est la socialisation scolaire qui se met en place à partir de la fin du XVI^e siècle. La scolarisation qui débute alors vise « tous ceux qu'on appellera désormais en un sens nouveau des enfants (...) » (Vincent, 1980, p. 50), et atteste d'une transformation du rapport de la société à l'enfance et aux modalités de sa formation. Le mode scolaire privilégie une transmission spécifique qui sépare le savoir du faire et l'enfance au sein d'une relation sociale nouvelle, de nature pédagogique. Cette dernière s'autonomise des autres relations sociales (familiales, professionnelles, etc.). Les enfants y sont formés sous la direction d'un maître désormais entièrement dévolu à cette tâche. L'enfance y est constituée en objet d'éducation, soumise au principe de la clôture scolaire en ce qu'elle est formée dans un lieu et un temps distincts, à l'abri des regards non pédagogiques. Le bâtiment scolaire matérialise ce milieu à part dans lequel l'éducation s'exerce dorénavant, et doit servir à donner des leçons (notamment par ses affichages). L'emploi du temps scolaire s'impose comme un temps quotidien, réservé aux apprentissages, et une période de l'existence. Dès les premières écoles urbaines, l'école vise à une occupation incessante et le souci d'emprise totale des élèves, qui ne doivent penser qu'à leurs devoirs. Aussi, les apprentissages sont-ils séparés des activités communes (ils ne reposent plus sur la participation des enfants aux activités des adultes), découpés en leçons et exercices. Ils n'ont d'autres finalités que d'entraîner à apprendre. Le mode scolaire de socialisation qui s'invente alors est donc inséparable de transformations dans les manières d'apprendre et de savoir. Mais il participe aussi, plus largement, au modelage des corps et des formes de pensée, notamment en soumettant l'existence des enfants (et leurs apprentissages) au principe de l'obéissance à la règle. « [R]égler l'imagination, le jugement, la sensibilité de l'enfant ; régler ses mœurs et ses

manières jusque dans le détail de ses gestes ; voilà en quoi consiste essentiellement l'« école » telle qu'elle apparût dans nos sociétés voici trois ou quatre siècles. » (Vincent, 1980, p. 262-263).

La domination historique du mode scolaire de socialisation

Bien que les contextes sociohistoriques aient changé, cette scolarisation de la socialisation des enfants, commencée au XVI^e siècle, ne s'est jamais démentie depuis, au point que les sociétés européennes peuvent être aujourd'hui qualifiées de « sociétés à école » (Bernard, 1984) : aucune trajectoire n'échappe plus à l'école ; on imagine mal socialiser les enfants autrement que sur le modèle scolaire ; la formation scolaire concerne aujourd'hui également l'âge adulte. C'est ainsi que les familles dont les pratiques socialisatrices s'écartent de la norme scolaire sont facilement soupçonnées de démissionner de leurs responsabilités. Au-delà, on assiste à une mise en forme scolaire de savoirs et de formations dans toute une série de domaines initialement étrangers à l'école comme l'apprentissage salarié (Moreau, 2006). Bien sûr, et même si elle ne s'y limite pas, la domination du mode scolaire ne se voit jamais aussi bien que dans l'école et par la place que prend cette dernière dans la transmission des savoirs, la formation des individus, la certification de leurs connaissances. Les nouvelles générations naissent dans une société où l'école est omniprésente. Elle s'impose comme une obligation et un enjeu dès les premiers âges de la vie. Les durées de scolarisation sont devenues particulièrement longues. Au total, pratiquement 18 millions de Français sont directement concernés par la scolarisation, soit parce qu'ils sont en formation, soit parce qu'ils y travaillent.

Mais encore faut-il voir que le mode scolaire déborde largement des frontières de l'école et traverse de nombreuses institutions et groupes sociaux. Parce que les nouvelles générations de parents ont été scolarisées plus longtemps, une part toujours plus importante des familles, y compris au sein des classes populaires, sont travaillées par des préoccupations éducatives mobilisant les normes scolaires. C'est plus généralement tout un ensemble de pratiques périphériques ou étrangères aux activités scolaires qui sont façonnées par le mode scolaire. Le domaine de l'animation périscolaire ou de l'accompagnement scolaire (Glasman, 2001) en sont de beaux exemples. De même, les loisirs culturels ou sportifs constituent autant d'occasions au cours desquelles les enfants apprennent à respecter un emploi du temps, accomplissent des activités réglées (dont la maîtrise sert souvent de stratégie familiale au renforcement des dispositions scolaires des enfants), apprennent le goût de l'effort, sont encadrés par des spécialistes de l'action éducative (Vincent, Lahire, Thin, 1994). La scolarisation est enfin perçue, par les politiques publiques nationales et internationales, comme un moyen pour agir sur l'ordre social, qu'il s'agisse de lutter contre la pauvreté ou l'ignorance, les inégalités ou les injustices, ou qu'il s'agisse de renforcer l'économie de la connaissance et l'esprit d'entreprendre. Difficile dans ces conditions d'imaginer à quoi notre société ressemblerait sans la scolarisation et son mode de socialisation.

La contestation du monopole scolaire sur la scolarisation

Pourtant, cette domination du mode scolaire de socialisation paraît aujourd'hui à bien des égards ambivalente. Si la scolarisation est un enjeu majeur de nos sociétés, elle est aussi de plus en plus perçue comme « défailante », incapable de répondre seule aux espoirs d'égalité ou de développement qui sont placés en elle. Une humeur critique se retrouve d'abord en certains lieux scolaires, notamment à ses marges, dans l'enseignement spécialisé ou à sa périphérie, du côté de l'animation périscolaire ou des mouvements d'éducation populaire. Certains acteurs institutionnels, y compris enseignants,

interrogent directement la responsabilité de l'école dans les difficultés de certains élèves. Ce sont parfois les modalités pédagogiques elles-mêmes qui sont mises en doute. L'école serait ennuyeuse, pas assez participative, pas assez ouverte ou à l'écoute, trop rigide. Au-delà, elle est interpellée publiquement à propos des scores médiocres obtenus en français et mathématiques par les élèves français, ou du point de vue d'un certain nombre de problèmes sociaux : « décrochage scolaire », difficultés d'insertion, éloignement du monde professionnel, inadaptation aux besoins spécifiques des élèves. Ces critiques, qui ne datent pas d'hier mais se sont amplifiées ces dernières décennies, ont parfois été interprétées comme un symptôme du déclin du programme institutionnel de l'école, et finalement comme un affaiblissement de ses normes socialisatrices (Dubet, 2003).

Le reproche récurrent de l'inadaptation économique et professionnelle de l'école sous-tend le développement de dispositifs alternatifs de formation et de certification qui viennent en apparence concurrencer le mode scolaire. L'apprentissage salarié ou l'alternance sont régulièrement promus comme des manières différentes de former, censées plus efficaces, moins coupées des réalités de métier, mieux préparer à l'emploi. Se développent aussi des modes de certification (VAE, Certificats de qualification professionnelle) qui reposent non sur la socialisation scolaire mais sur l'expérience professionnelle (Millet, Moreau, 2011). Ce sont plus généralement les logiques de professionnalisation qui interrogent le mode scolaire de socialisation. L'introduction de modules visant à enseigner l'entrepreneuriat dès le collège (Tanguy, 2016) et de plus en plus à l'université (Chambard, 2017), la promotion de l'apprentissage en entreprise, la professionnalisation et la « stagification » des formations (Glaysman, 2014) semble battre en brèche l'autonomie du mode scolaire et sa prédominance, et témoigner d'un renversement des rapports de force entre logiques scolaires et logiques économiques. Certains espaces scolaires et éducatifs se recomposent enfin autour de formes d'organisation inédites des activités éducatives, en particulier *via* « la montée des dispositifs », qui semblent infléchir le mode scolaire « en faisant rupture soit dans le temps habituel de l'école, soit dans sa localisation, soit dans l'organisation de la classe. » (Barrière, 2017).

Pourtant, ces évolutions attestent-elles d'un recul du mode scolaire de socialisation dans nos manières de former et de transmettre les savoirs ? Rien n'est moins sûr. L'hypothèse inverse peut même être formulée. C'est alors précisément parce que le mode de socialisation scolaire domine sans partage dans nos organisations sociales et nos systèmes de pensée, parce que les enjeux (de transmission, de placement, de reproduction, de reconnaissance, de parcours, etc.) autour de la scolarisation et du diplôme sont démesurés, que l'école et son mode de socialisation sont questionnés. C'est souvent au nom d'un « mieux d'école » que cette dernière est soumise à discussion. C'est finalement une critique scolaire de l'école qui se fait jour, et c'est en un sens le monopole scolaire et enseignant sur le mode scolaire de socialisation qui est contesté par un toujours plus grand nombre d'acteurs extérieurs. Si les entreprises interrogent la valeur du diplôme pour l'emploi, ce dernier reste pour elles un repère pour identifier ce que savent les individus. Si les entrepreneurs dénoncent l'écart entre l'école ou l'université et l'économie, c'est pour mieux y installer leurs formations entrepreneuriales, dont les exemples de formation se multiplient ces dernières années, et les modalités sont de « forme » scolaire. De même, les normes scolaires informent-elles de multiples univers sociaux qui lui sont « extérieurs » (le social, le culturel, le judiciaire, les ONG, etc.), au point d'alimenter des « problématiques éducatives » qui dépassent la simple question scolaire. L'école devient ainsi le terrain d'intervention d'institutions et d'acteurs extérieurs à qui

sont déléguées les limites des promesses scolaires ou qui trouvent en elle un moyen pour étendre leur champ de vision et d'action habituel et concurrencer son monopole sur le mode scolaire de socialisation. A l'inverse, le mode scolaire trouve dans ces acteurs et institutions extérieurs à l'école le moyen d'étendre son emprise sur d'autres niveaux de l'existence sociale (familiale, amicale, médicale, judiciaire, professionnelle, etc.) qui lui étaient initialement étrangers. Bref, on le voit, loin d'être affaiblie, la scolarisation est plus que jamais, et sans doute comme jamais dans l'histoire de nos sociétés, le mode dominant de socialisation.

Mots-clés : forme scolaire, mode scolaire, socialisation, scolarisation, école

Références

- Ariès, Philippe, 1973, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil
- Barrère, Anne, 2017, « Les dispositifs se justifient par l'idée qu'il faut agir sur des difficultés insolubles sans eux », *Diversité*, n°190, p. 7-10
- Bernard, Régis, 1984, « Quelques remarques sur le procès de socialisation et la socialisation scolaire. », *Les dossiers de l'éducation*, n°5, p. 17-22
- Chambard, Olivia, 2017, *La fabrique de l'homo entreprenans. Sociologie d'une politique éducative aux frontières du monde académique et du monde économique*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris, EHESS
- Dubet, François, 2003, « Éducation : pour sortir de l'idée de crise », *Éducation et sociétés*, n°11, 1, p. 47-64
- Gasparini, Rachel, 2000, *Ordres et désordres scolaires*, Paris, Grasset
- Glasman, Dominique, 2001, *L'accompagnement scolaire. Sociologie d'une marge de l'école*, Paris, PUF
- Glaymann, Dominique, 2014, « Les dangers de la multiplication des stages », *La Vie des idées*, <https://laviedesidees.fr/Les-dangers-de-la-multiplication.html>
- Millet, Mathias, Moreau, Gilles (dir.), 2011, *La société des diplômés*, Paris, La Dispute
- Moreau, Gilles, 2006, « La scolarisation de l'apprentissage salarié », *Les Temps modernes*, n°637, p. 638-639
- Tanguy, Lucie, 2016, *Enseigner l'esprit d'entreprise à l'école*, Paris, La Dispute
- Vincent, Guy, 1980, *L'école primaire française*, Lyon, PUL
- Vincent, Guy, Lahire, Bernard, Thin, Daniel, 1994, « Sur l'histoire et la théorie de la forme scolaire », in Vincent G. (dir.), *L'éducation prisonnière de la forme scolaire ?* Lyon, PUL, p. 11-48